



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Paris, le vendredi 31 mars 2017

### *Ségolène Royal publie la liste de neuf offres CEE « Coup de pouce économies d'énergie », qui vont accélérer la lutte contre la précarité énergétique*

---

Un mois après le lancement par Ségolène Royal d'une nouvelle prime CEE « Coup de pouce économies d'énergie », neuf acteurs CEE ont signé la charte d'engagement pour être porteur de cette offre et fourni tous les éléments nécessaires à leur référencement sur le site internet du ministère.

Ces offres vont permettre aux ménages sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018, d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer leurs travaux d'économies d'énergie.

Pour les différentes opérations proposées, plusieurs offres d'entreprises sont déjà référencées :

- **800 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au gaz ou au fioul à haute performance énergétique** : les signataires sont les entreprises AIDEE, COMBLES ECO ENERGIE, ECONOMIES D'ENERGIE SAS, SONERGIA, TOTAL MARKETING France, UNERGIA, VOS TRAVAUX ECO.
- **1300 € pour le remplacement d'une chaudière individuelle par une chaudière neuve au bois de classe 5** : les signataires sont les entreprises AIDEE, ECONOMIES D'ENERGIE SAS, OBJECTIF ECOENERGIE, SONERGIA, TOTAL MARKETING France, UNERGIA, VOS TRAVAUX ECO.

- **100 € pour l'installation d'un programmeur centralisé pour radiateurs électriques** : les signataires sont les entreprises COMBLES ECO ENERGIE, GREEN PROJECT, OBJECTIF ECOENERGIE, SONERGIA, UNERGIA, VOS TRAVAUX ECO.
- **50 € pour l'installation d'un émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées** : les signataires sont les entreprises ECONOMIES D'ENERGIE SAS, GREEN PROJECT, OBJECTIF ECOENERGIE, SONERGIA, UNERGIA, VOS TRAVAUX ECO.
- **Primes pour l'isolation de combles ou toitures**, à partir de 1 € pour les bâtiments les plus énérgivores et les ménages les plus modestes : les signataires sont les entreprises AIDEE, COMBLES ECO ENERGIE, ECONOMIES D'ENERGIE SAS, GREEN PROJECT, OBJECTIF ECOENERGIE, SONERGIA, TOTAL MARKETING France, UNERGIA, VOS TRAVAUX ECO.

**Les primes seront versées, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, par les signataires de la charte d'engagement.** Il s'agit des vendeurs d'énergie et de leurs partenaires, et des collectivités territoriales.

La liste des signataires de la charte est publiée sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee-coup-pouce-economies-denergie#e5>

et disponible dans les espaces info énergie et auprès de la plate-forme « Rénovation info service ».

D'ici quelques semaines, d'autres acteurs CEE rejoindront les offres déjà référencées : ANTARGAZ, EDF, ENGIE, ENI, etc.

45 % des ménages sont éligibles à cette nouvelle prime, qui est cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique.

## **Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)**

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) impose aux fournisseurs d'énergie (carburants, électricité, gaz, fioul...) de soutenir des actions d'économies d'énergie. Ils sont ainsi amenés, directement ou en partenariat avec les entreprises du bâtiment ou spécialisées dans les services énergétiques, à mettre en place différents dispositifs d'incitations (remises sur facture, conseils personnalisés, prêts bonifiés, etc.).

Depuis le début du dispositif, les CEE ont permis :

- l'installation de 1 000 000 chaudières individuelles performantes,
- l'isolation des combles, toitures ou murs de 450 000 logements,
- l'équipement de 50 000 logements en chauffe-eau solaire en outre-mer.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31